



**Objectif Images Association**  
Espace Maryse Bastié  
12, place René Coty  
91170 VIRY - CHATILLON  
Affiliée FPF n° 181248

Pour toutes informations complémentaires sur ce concours  
[concours2015.objectif.images@gmail.com](mailto:concours2015.objectif.images@gmail.com)

**REGLEMENT DU 33° CONCOURS PHOTO OBJECTIF IMAGES ASSOCIATION**  
**L'image et l'Eau**

**Thème « L'eau dans la ville »**

**concours « tout numérique »**

Objectif Images Association organise son 33e Concours photographique, sur le thème « **L'eau dans la ville** ».  
Ce thème laissera libre cours à votre imagination et à votre interprétation.

Les concurrents peuvent participer dans les catégories suivantes :

**-Catégorie A : photos « couleurs ».**

**-Catégorie B : photos « monochrome ».**

La remise des prix aura lieu à VIRY CHATILLON, salle de « LA FERME » en mars 2015

**1° CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- Les auteurs peuvent envoyer au maximum 5 photos numériques par catégorie :  
soit sur CD-Rom  
soit par mail
- Il n'est pas demandé de cohérence entre les photos.
- Les Membres d'Objectif Images ne peuvent pas participer à ce concours.

**2° FORMAT DES ŒUVRES**

- Les fichiers seront exclusivement au format jpeg, (minimum 1080 pixels en vertical pour une projection de qualité).
  - Chaque fichier (photo) sera nommé suivant les indications suivantes :
  - **Catégorie couleur** : Première photo =A01, 2ème =A02 jusqu'à A05 pour les individuels et plus pour les clubs
  - **Catégorie monochrome** : Première photo =B01, 2ème B02 jusqu'à B05 pour les individuels et plus pour les clubs
  - **Le bordereau d'inscription** (téléchargeable), catégories A et B .xls doit être complété, et joint avec le chèque de participation.
- Attention: il y a un onglet (en bas dans Excel) par catégorie

**3° PRESENTATION DES PHOTOS**

- Les participants doivent se conformer strictement au support et au format : Seul le format JPEG sera accepté et jugé.
- Les photographies devront impérativement être envoyées dans leur sens de lecture (format portrait ou paysage).
- Attention, les organisateurs ne procéderont à aucun redressement où manipulations des fichiers photographiques pour le jury.

**4° DROITS DE PARTICIPATION**

- Les droits de participation sont de: **10 € pour les individuels**  
**30 € pour un club présentant jusqu'à 60 photos**  
**50 € pour un club présentant plus de 60 photos**

- A régler par chèque à l'ordre de : **Objectif Images Association**, chèque joint impérativement avec le bordereau (Autres paiements non acceptés).

**TOUT ENVOI SANS REGLEMENT DES DROITS DE PARTICIPATION NE SERA PAS PRIS EN CONSIDERATION, ET LES IMAGES NE SERONT PAS JUGEES.**

**5° COMITE D' ORGANISATION**

**OBJECTIF IMAGES ASSOCIATION**

L'association se réserve le droit de constituer les jury des deux catégories « couleur » et « monochrome », parmi des photographes confirmés issus de l'association où externe à celle-ci.  
Une évaluation individuelle de chaque photo par chaque membre du jury sera mis à disposition des participants.

## 6° PRIX

-Dans chaque catégorie « couleur » et « monochrome » les trois premiers prix, seront récompensés.

Il sera également décerné toutes catégories confondues :

- Un PRIX DE L'HUMOUR
- Un PRIX DE LA CREATIVITE
- Le PRIX DU CONSEIL GENERAL de l'ESSONNE
- Le PRIX DE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON

**Chaque auteur ne pourra recevoir qu'un seul prix**

## 7° MISE A DISPOSITION DES OEUVRES

-Chaque participant pourra récupérer la totalité des œuvres jugées via une plateforme de téléchargement (WEtransfert.)

## 8° CALENDRIER

<b>Date limite &amp; clôture des envois :</b>	<b>31 janvier 2015</b>
<b>Réunion du jury &amp; jugement :</b>	<b>Mi-février 2015</b>
<b>Notification des résultats :</b>	<b>Fin février 2015*</b>
<b>Remise des prix à Viry-Chatillon :</b>	<b>mars 2015</b>

(\*)Les participants seront informés individuellement par e-mail des résultats du concours et recevrons une invitation à la remise des prix, ainsi que les notations du jury pour chacune de leurs œuvres.

## 9° ENVOIS

Dans tous les cas d'envois le bordereau d'inscription sera envoyé par mail à l'adresse :

**concours2015.objectif.images@gmail.com**

Le bordereau d'inscription, accompagné du chèque doivent être adressés:  
à

**Objectif Images Association**

Roland & Annie NICOLE  
15, avenue des Tilleuls  
91360 EPINAY sur ORGE

pour le CD-ROM, l'envoyer avec le chèque et le bordereau à l'adresse ci-dessus

Les photos peuvent être envoyée avec le bordereau, par mail à l'adresse :

**concours2015.objectif.images@gmail.com**

Le règlement et le bordereau d'inscription sont également disponible sur :

<http://www.objectifimagesassociation.unblog.fr>

-Règlements sur les droits à l'image et des auteurs selon les règlements de la Fédération Photographique de France.  
-Les photos des participants à ce concours doivent être l'entière réalisation de l'auteur, qui doit en posséder les droits.  
-Ce concours ne vise pas à acquérir des droits sur les œuvres :  
-Les participants restent totalement propriétaires des photos présentées au concours.  
-Néanmoins, en participant, vous autorisez **Objectif Images Association** à les utiliser à des fins non commerciales pour publication telles que :  
Expositions, site <http://www.objectifimagesassociation.unblog.fr>, affiches et articles de presse.

-Les participants garantissent qu'ils sont les seuls possesseurs des droits et éléments de leurs images et autorisent gratuitement les organisateurs à utiliser leurs images pour la promotion du concours et de l'exposition

-Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu par courriel à l'adresse suivante : **concours2015.objectif.images@gmail.com**